



VENTE AUX ENCHERES  
MARDI 17 OCTOBRE 2023 à 16 H 00

## IVOIRE Nîmes

### CONDITIONS D'EXPÉDITION

Pour toute expédition, nous vous invitons à solliciter l'un des deux prestataires avec lesquels nous travaillons :

- Mailboxes ETC / [mbe2520sdv@mbefrance.fr](mailto:mbe2520sdv@mbefrance.fr) / 04 84 51 05 17
- The Packengers / [hello@thepackengers.com](mailto:hello@thepackengers.com) / 01 76 44 00 90
- EMBETT / [devis@embett.eu](mailto:devis@embett.eu) / 06 31 45 71 05

À réception de votre bordereau d'achat, veuillez les contacter pour devis de l'emballage et de l'envoi.

**Pour tout renseignement, suivi de colis ou réclamation, merci de vous adresser directement à eux.**

L'Hôtel des ventes vous propose ces prestataires pour l'expédition des achats mais se dégage de toute responsabilité concernant le suivi des expéditions et les aléas de transport (vol, perte, casse) dès l'adjudication prononcée.

Nous pouvons exceptionnellement nous charger des expéditions dans les cas suivants : expéditions de **lots non volumineux** pour une valeur d'achat jusqu'à 200€ (Colissimo ou recommandés, La Poste et jusqu'à 5000€ pour les envois de bijoux en valeur déclarée – selon l'évolution des conditions d'expéditions liées à la situation sanitaire).

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente se fait au comptant.

Une caution de 10% pourra être demandée pour suivre des enchères sur des objets estimés à partir de 10 000€.

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs.

#### FRAIS DE VENTE

- VENTES VOLONTAIRES : **22,2% TTC**  
**+3,60% TTC** pour les lots acquis via le service interencheres.com ou auction.fr

#### RÈGLEMENT

LE PAIEMENT EST COMPTANT. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU PIERRE CHAMPION ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS.

LES CHÈQUES NE SONT PAS ACCEPTÉS

LES ACHATS NON REGLÉS NE SERONT PAS LIVRÉS.

EN CAS DE NON PAIEMENT D'UN BORDEREAU D'ACHAT, LES LOTS SERONT REMIS EN VENTE DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS APRÈS ENVOI D'UNE LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION.

- **PAIEMENT SUR PLACE**

- en espèces :



Jusqu'à 1 000€ lorsque l'acheteur a son domicile fiscal en France ou agit en qualité de professionnel.

Jusqu'à 15 000€ lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas en qualité de professionnel

- **par carte bancaire :**

VISA et MASTERCARD (par le titulaire de la carte sur présentation de pièce d'identité ou KBIS pour les professionnels)

#### • PAIEMENT À DISTANCE

- **virement bancaire en euros :** concernant les règlements des acquéreurs étrangers, les frais bancaires sont à leur charge (OPTION « OUR ») ;

- **carte bancaire à distance :** autorisé pour les montants inférieurs à 800 € ;

- **paiement sécurisé sur le site ivoire-nimes.com** via le lien suivant : <https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement>

- **paiement via 3D SECURE sur interencheres.com :** un lien de paiement sécurisé sera envoyé aux acquéreurs LIVE afin de pouvoir régler leurs achats volontaires d'un montant supérieur à 1200 euros.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

#### FACTURATION

Aucune facture ne sera modifiée au-delà d'un délai maximum de 7 jours après la date de vente (changement de nom, changement d'adresse).

#### EXPOSITION – RESPONSABILITE

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des effets mobiliers mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du commissaire-priseur compte tenu des connaissances artistiques à la date de la vente.

#### ORDRE D'ACHAT ET DEMANDE PAR TÉLÉPHONE

Transmission des ordres par fax ou par mail accompagnés d'un RIB + photocopie d'une pièce d'identité (sans ces documents les ordres ne seront pas pris en compte).

Les ordres d'achat devront être communiqués au plus tard la veille de la vente à 16H.

Tout enchérisseur demandant de participer à la vente par téléphone sera réputé acquéreur à la mise à prix.

La maison de vente ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution d'un ordre.

#### DIRECTION DES ENCHÈRES

La maison de vente se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation, elle se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

#### DONNÉES PERSONNELLES

La maison de vente sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Toute personne s'étant fait enregistrer dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.



## **REPRODUCTION DES ŒUVRES**

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NÎMES ou la SELARLU PIERRE CHAMPION est propriétaire du droit de reproduction de ses catalogues. Toute reproduction de ceux-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

## **COMPÉTENCE LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE**

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Nîmes (France).

## **CONDITIONS D'UTILISATION DU LIVE INTERENCHERES**

- **Enchères en direct via le service LIVE du site interencheres.com**

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) communique à LA SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et LA SELARLU CHAMPION tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. LA SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et LA SELARLU CHAMPION se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez l'utilisation de votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions frais acheteurs compris.

### Ces frais sont majorés :

- pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC) ;
- pour les véhicules volontaires, majoration de 35€ HT par véhicule (soit 42€ TTC par véhicule) ;
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais légaux.

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARLU PIERRE CHAMPION ne garantissent pas l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

- **Ordres d'achat secrets via interencheres.com**

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARLU CHAMPION n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

A TITRE INDICATIF : le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 300€ = 10€ / de 300€ à 1000€ = 50€ / de 1000€ à 5000€ = 100€ / à partir de 5000€ = 200€.

Il peut être modifié par le Commissaire-priseur en fonction du type de vente et du rythme des enchères.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARLU CHAMPION, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

La SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARLU CHAMPION ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchères simultanées ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

## **ENLEVEMENT-TRANSPORT**



**Les retraits et enlèvements de marchandises se font UNIQUEMENT sur rendez-vous (détails en cliquant [ici](#)).**

La délivrance des objets adjugés s'effectue après un règlement intégral des sommes dues.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans un délai de 2 semaines afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage.

Les frais d'emballage et le coût du transport sont à la charge de l'acquéreur.

Tout mode d'expédition choisi est sous la responsabilité de l'acquéreur.

## NOTICE D'INFORMATION : Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou LA SELARLU CHAMPION ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

### **(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS**

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

### **(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)**

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

### **(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS**

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

### **(4) Durée d'inscription**

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

### **(5) Responsabilités**

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.



## (6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARLU CHAMPION : par écrit auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou LA SELARLU CHAMPION 21, rue de l'Agau – 30000 NIMES ou par e-mail à [compta@hdv-nimes.fr](mailto:compta@hdv-nimes.fr).
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur [www.temis.auction](http://www.temis.auction).

## (1) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou LA SELARLU CHAMPION de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

## AUCTION TERMS AND CONDITIONS

All purchases must be paid on the day of auction by bank transfer. Buyers are responsible for the items they buy once the hammer has fallen.

### Buyer's premium :

In addition to the hammer price, the buyer will pay :

- voluntary sales : **22,2%** incl. VAT (+ 3,60% incl. VAT for items bought on [interencheres.com](http://interencheres.com))

### PAYMENT

#### • DISTANCE PAYMENT

- BANK TRANSFERS in Euro : compulsory for amounts higher than 800€. International buyers must make the transfer with the option « our », which means all bank fees are at their cost ;
- CREDIT CARD : a maximum amount of 800€ ;
- SECURE PAYMENT on our by clicking here : <https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement>
- 3D SECURE for payment on [interencheres.com](http://interencheres.com) : a secure link will be sent for payment higher than 1200 €.

UNPAID PURCHASES WILL NOT BE DELIVERED.

UNPAID ITEMS WILL BE PUT ON SALE AGAIN WITHIN 2 MONTHS FOLLOWING THE SENDING OF A REGISTERED LETTER.

#### • PAYMENT ON SITE

- **by cash** : Up to 1000 euros if the buyer has his tax residence in France or act as a professional client / Up to 15000 euros if the buyer justifies he has no tax residence in France and if he is not a professional client.
- **by credit card** : VISA AND MASTERCARD (by the card owner with his identity card and a commercial registry (K-bis form)).

### INVOICES

Invoices can't be modified after a 5 days-delay after auction (change of name or address).

### EXHIBITION – RESPONSIBILITY

An exhibition before auction enables potential buyers to have the condition of all items. All items are sold « as seen ». The bidder acknowledges that all auction items are available for inspection prior to the auction and it is the bidder's responsibility to have inspected the item before bidding. No claim against the auctioneer will be accepted in respect to the usual restorations and small defects.

The buyer becomes owner of the lots for sale as soon as the hammer has fallen.



## **BIDS AND TELEPHONE LINES / REGISTER FOR BIDDING**

The auctioneer and experts reserve the right to bid for free on behalf of the clients but shall not be liable for errors or omissions in executing their instructions to bid.

### **Absentee bids**

Please send your bid by mail or by fax mentioning all the following details :

- address, phone number, copy of identity card
- maximum bid (without commission)
- a bank check or bank details (bank account statement extract from a bank document)

### **Telephone bids**

We reserve the right to limit phone bidding for the most popular lots in the auction. We will always try to accommodate phone bidders, but it may not always be possible due to lack of phones or staff.

Please send the same documents as mentioned above

All phone bidders will be considered as a buyer at the lower estimate. Bids will be accepted until the day before auction 4 pm.

## **INFORMATION FOR THE TERMS AND CONDITIONS OF AUCTION AND THE CATALOGUE:**

Live bids and secret absentee bids using the LIVE services of the interencheres.com website Live bid. If you wish to bid (LIVE ; live or by placing a secret absentee bid) during the auction, kindly register at [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) and provide a credit card imprint (your bank details are not provided in clear text). In doing so, you allow [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) to communicate to HÔTEL DES VENTES DE NÎMES and/or SELARLU CHAMPION all information relating to your registration as well as your credit card imprint. HÔTEL DES VENTES DE NÎMES and/or SELARLU CHAMPION reserve the right to request, if necessary, additional information prior to your final registration to bid online. Any online bid will be considered an irrevocable commitment to purchase. Secret absentee bid. HÔTEL DES VENTES DE NÎMES and/or SELARLU CHAMPION are not aware of the maximum amount of your secret bids placed via [interencheres.com](http://interencheres.com). Your bids are placed automatically and progressively up to the limit set by you. Execution of the order adapts to the bidding process according to current bids. The bid increment is defined by the following intervals: up to €19: €5; from €20 to €199: €10; from €200 to €499: €50; from €500 to €999: €100; from €1,000 to €4,999: €200; from €5,000 to €9,999: €500; from €10,000 to €19,999: €1,000; from €20,000 to €49,999: €2,000; from €50,000 to €99,999: €5,000; €100,000 and over: €10,000. Payment In the case of LIVE auctions, if you are a successful bidder online via a live auction or by means of a secret absentee bid, you authorise HÔTEL DES VENTES DE NÎMES and/or SELARLU CHAMPION, if they so wish, to use your credit card imprint to collect payment, partial or total, for your acquisitions, including the usual fees payable by the buyer for an amount of up to 1,200 euros. Above this amount, you will receive a 3D Secure payment link via e-mail. As part of the ONLINE service, you will receive a 3D Secure payment link by e-mail to settle or clear your invoice up to the limit of €10,000. The fees are increased:

- For private lots, furniture and works of art and professional equipment category, increase of 3%, excluding tax, of the auction price (i.e. +3.60%, including all taxes).
- For private vehicles, increase of 35 EUR, excluding tax, per vehicle (i.e. +42 EUR, including all taxes, per vehicle).
- For court-ordered auctions, no increase in the usual fees.
- For charitable auctions, no increase in the usual fees.

3/4 HÔTEL DES VENTES DE NÎMES and/or SELARLU CHAMPION cannot guarantee the efficiency of these bidding methods and may not be held liable for any problem with connection to the service for any reason whatsoever. In case of a simultaneous or final LIVE bid of an equal amount, it is possible that the online bid may not be taken into account if the bid in the room was placed earlier. In any event, it is the auctioneer who will be the sole judge of the winning bid and the successful bid on his statement of auction.

## **SHIPPING CONDITIONS**

- Mailboxes ETC / [mbe2520sdv@mbefrance.fr](mailto:mbe2520sdv@mbefrance.fr) / 04 84 51 05 17
- The Packengers / [hello@thepackengers.com](mailto:hello@thepackengers.com) / 01 76 44 00 90

It is the buyer's responsibility to choose the shipping/transport company.

## **NOTICE : Auction access restriction file**

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

### **(2) Legal basis and purpose of the TEMIS File**

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.



Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION may initiate the listing procedure.

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

### **(3) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)**

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), in the drop-down menu "*Acheter aux enchères*" (Buy at auctions), under "*Les commissaires-priseurs*" (Auctioneers).

### **(4) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File**

Where a bidder is added to the TEMIS File, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

### **(5) Duration of listing**

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

### **(6) Responsibility**

In the enforcement of data protection legislation, CPM and SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION both act in the capacity of data controller. CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

### **(7) Rights of bidders**

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- For listings added by SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION by post to SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION or by email to [compta@hdv-nimes.fr](mailto:compta@hdv-nimes.fr).
- For listings added by other Professional Subscribers: by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at [www.temis.auction](http://www.temis.auction).

### **(8) Bidder contact details**

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARLU CHAMPION of any changes to their contact details.



## VACATION à 16H

Lot	Désignation	
1	Dans le goût du XVIIe siècle - Nature morte aux fleurs et aux fruits - Huile sur toile - 64 x 81 cm	80 / 120
2	Jules Gabriel DUBOIS-MENANT (1855 - 1921) - Portraits de couple - Deux pastels sur papier en médaillon pouvant former pendants - Signés en bas à gauche et au centre à droite et datés respectivement 1905 et 1906 - 72,5 x 57,5 cm	150 / 200
3	École du XIXe siècle dans le goût de Raphaël - Vierge à l'enfant - Huile sur toile - 56 x 46 cm - (restaurations, repeints et petits manques de peinture)	80 / 100
4	Pierre Justin OUVRIE (1806 - 1879) - Vue de village animée - Aquarelle sur papier signée en bas à droite et située en bas à gauche - 14 x 20,5 cm à vue - Expert : Cabinet Maréchaux	100 / 150
5	École française du XIXe siècle - Hussard retenant des chevaux - Esquisse au crayon sur papier bleuté - 20,4 x 33,8 cm à vue	50 / 100
6	Daniel MERLIN (1861 - 1933) - Retour des champs - Huile sur toile - Signée en bas à droite - 37,5 x 46 cm	50 / 80
7	Daniel MERLIN (1861 - 1933) - Paysage à Guise - Huile sur panneau - Signée et située en bas à droite - 33 x 41 cm - (petit accident)	50 / 80
8	École française du XIXe siècle - Portrait d'homme barbu - Huile sur toile, dédicacée, datée et signée Emile HUBER (en partie illisible) en haut à droite - 32,5 x 24,5 cm - (restaurations)	30 / 50
9	École française du XXe siècle - La Jeune fille à la pomme - Huile sur toile marouflée sur panneau, signée en bas à droite (signature illisible) - 34,5 x 27,5cm - (repeints, frottements, petits accidents)	20 / 30
10	Auguste VUILLEMOT (1883 - 1970) - Jeune femme à la robe blanche - Esquisse au crayon rehaussé de gouache sur papier beige, signé en bas à droite - 12,2 x 5,5 cm à vue	20 / 30
11	A. LEONARD (XIX - XXe s.) - "Au coin du feu" et " L'étable" - Deux huiles sur toile pouvant former pendants - Signées en bas à gauche pour l'une et en bas à droite pour l'autre - 27,5 x 41 cm - (restaurations)	300 / 500
12	École française du XIXeme siècle - d'après Chardin "Le retour du marché" - Huile sur panneau - 36 x 25 cm - (légères fentes et repeints)	400 / 500
13	École Veneto-Crétoise du XVIIème siècle - L'adoration des mages - Huile sur panneau - 51,2 x 44 cm - (fendu en deux dans la hauteur et restauré, manques sur le bord)	800 / 1 200
14	Attribué à Léonie BARRILOT-BONVALLET (1853-1901) - Chrysanthèmes - Pastel sur toile - Porte la trace de la signature en bas à gauche - 82 x 65 cm - (accident au cadre) - Expert : Cabinet Maréchaux	400 / 600



Lot	Désignation	
15	École française du XIXe siècle - "Paysages au cours d'eau" - Deux huiles sur panneau pouvant former pendants - L'une signée "Riquet" en bas à gauche - 26 x 34 cm	200 / 300
16	Daniel MERLIN (1861 - 1933) - Vaches au soleil couchant - Huile sur toile - Signée en bas à droite - 33 x 41 cm - (accidents et petits manques de peinture)	50 / 80
16.1	École napolitaine fin du XIXe/début XXe siècle - Vésuve en éruption - Gouache sur papier - 30,5 x 46,5 cm	60 / 80
17	École française du XXe siècle - La Tour Magne, à Nîmes - Aquarelle sur papier, signée "M. BONNAURE" (?) en bas à droite - 46,5 x 30 cm à vue	30 / 50
18	École française du XXe siècle - La Pergola - Aquarelle sur papier, signée "BONNAURE" (?) en bas à droite - 25 x 18,5 cm à vue	20 / 30
19	École française du XXe siècle - Maison sous un arbre - Aquarelle sur papier, signée "QUIOT BONNAURE" (?) en bas à droite - 52,5 x 34,5 cm à vue - (rousseurs)	30 / 50
20	École française du XXe siècle - Nature morte aux tulipes et aux fruits - Aquarelle sur papier, signée "M. BONNAURE" (?) en bas à droite - 44,5 x 54 cm à vue	40 / 60
21	Liliane CANO (1924) - Arlequin - Huile sur panneau - Signée en bas à gauche - 55 x 46 cm	40 / 60
22	Emmy MEYER (c.1866 - 1940) - " St Jean de Luz" - Huile sur carton, signée en bas à droite - 33,5 x 44,5 cm - Expert : Olivier HOUG	50 / 60
23	École française du XXe siècle - Bouquet de fleurs dans un vase - Aquarelle sur papier, signée "M. BONNAURE" (?) en bas à gauche - 48,5 x 64 cm à vue	40 / 60
24	École française du XXe siècle - Port de Bordeaux - Huile sur toile, signée en bas à droite ("Fourré?") et datée 1971 - 97 x 146,5 cm	80 / 120
25	École française XIXème - Scène champêtre - Huile sur panneau dans le goût de Julliard - 61,5 x 48 cm - (traces de frottement)	250 / 300
26	Jacques BAUGNIES (1874-1925) - Barque le long d'un canal - Huile sur toile, signée en bas à droite - 45,5 x 33 cm - (petits accidents)	150 / 200
27	Estampe en noir et blanc figurant des barques amarrées et un pêcheur en bordure d'une ville - Mention "E.A." en bas à gauche et signature (illisible) en bas à droite - 28,4 x 21,2 cm à vue	5 / 10
28	École française vers 1900 - Portraits de jeunes femmes - Deux portraits au pastel pouvant former pendant - Signés et datés au milieu à droite (mentions illisibles) - 53 x 43 cm - (accidents et manques au cadre)	200 / 300



Lot	Désignation	
29	P.LAGNEAU (XXe siècle) - Paysage au cours d'eau - Huile sur carton, signée en bas à droite - 21 x 32 cm - (petits accidents)	10 / 20
30	André PETROFF (1894 - 1975) - Bouquet de fleurs - Gouache sur papier collé sur panneau, signée en bas à gauche - 51,5 x 66 cm - (accidents, déchirures)	30 / 50
31	Anton MOLNAR (né en 1957) - "Le Lit du Roi" - Sérigraphie polychrome, justifiée 96/150 en bas à gauche, signée et datée 1995 au crayon en bas à droite, titrée et datée 1995 en bas au centre - Dedicacée en bas au centre - 68,5 x 48,5 cm à vue - On y joint le catalogue de l'artiste ainsi qu'une carte de voeux, tous deux dedicacés	5 / 10
32	DÉON - Ecole XXème - Portrait de femme - Pierre noire et aquarelle sur papier, signée en bas à gauche - 21 x 23,5 cm à vue	40 / 60
33	Didier BIFFANO (né en 1958) - Composition abstraite - Huile sur toile, signée en bas à droite - 139,5 x 160 cm	150 / 200
34	Jacques PELLEGRIN (né en 1944) - Entrée de village - Huile sur isorel, signée en bas à droite - 22 x 27 cm	200 / 300
35	Ecole française XXeme - "Auriol, le vieil hôtel de ville" - Huile sur toile - Signée "FABRE" (?) en bas à droite et titrée au dos - 55 x 46 cm - (petits accidents)	50 / 80
36	Sylviane JOUENNE (née en 1948) - Enfants jouant près d'un clocher - Huile sur toile, signée en bas à droite - 44,5 x 54 cm - (légères taches)	30 / 50
37	Valerio ADAMI (né en 1935), d'après - Nature morte au pichet - Lithographie, justifiée 14/110 en bas à gauche et signée en bas à droite - 45 x 62,5 cm à vue	100 / 150
38	Jean GALEA (né en 1944) - "Naturons-nous" - Technique mixte sur toile - 80 x 80 cm	200 / 300
39	Guido BIASI (1933 - 1983) - Personnages - Lithographie polychrome, numérotée 6/99 et signée en bas à droite, timbre sec "Editions Galerie Lahumière" en bas à droite - 49 x 63,5 à vue - (insolée)	20 / 30
40	D'après Ossip ZADKINE - Le Violoncelliste - Lithographie polychrome - Numérotée 65/800 en bas à gauche, timbre sec de l'atelier Ossip Zadkine - 74,5 x 52,5 - (gondolée, rousseurs, importantes mouillures)	20 / 30
41	Antoine LOMBARDO (né en 1960) - "Le Grau du Roi" - Aquarelle et crayon sur papier - Signée en bas à gauche et située en bas à droite - 20,5 x 27 cm à vue	80 / 100
42	Eugène Léon Lhoes dit L'Hoëst (1874 - 1937) - Paysage méridional - Huile sur toile, signée en bas à droite - 50 x 61 cm - (accidents et restaurations)	20 / 30
43	Jean-François BRAHIN (né en 1940) - Mozart - Technique mixte sur toile, signée en bas à droite, contresignée et titrée au dos - 81 x 61cm - (cadre à refixer)	100 / 150



Lot	Désignation	
44	Christian d'ORGEIX (1927 - 2019) - Composition - Technique mixte sur papier - Signée en bas à droite - 47 x 68 cm	1 000 / 1 500
45	Jacques PELLEGRIN (né en 1944) - "Paysage animé au clocher" - Huile sur toile - Signée en bas à droite - 73 x 60 cm	500 / 600
46	Jean GALEA (né en 1944) - "Nuit et jour" - Crayons de couleur sur papier, signé et daté 25/10/21 en bas à gauche - 16,5 x 12 cm	30 / 50
47	École française du XXe siècle - Paysage montagnard - Huile sur toile - Signée HAVIS (?) en bas à droite - 38 x 46 cm	20 / 30
48	École provençale contemporaine - Les trois tours d'Uzès - Huile sur toile, signée en haut à droite ("LAVANDET"?) - 81 x 55 cm - (petites taches et craquelures)	5 / 10